

**Chargé(e) de médiation culturelle et des relations avec le public
pour le Pays d'art et d'histoire**

Cadre d'emploi des adjoints administratifs

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction Culture-Tourisme et Sports – Service Culture et Patrimoine

Sous l'autorité de la Cheffe de Projets Pays d'art et d'histoire S/C Cheffe du service Culture et Patrimoine.

Fonction d'encadrement

NON

RAISONS D'ETRE DU POSTE

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (36 communes – 245 000 habitants – deuxième pôle urbain des Hauts-de-France) est au cœur d'un ambitieux projet de transformation fondé notamment sur la culture, le patrimoine et les paysages.

La labellisation nationale Pays d'art et d'histoire obtenue en 2008, l'ouverture du Louvre-Lens et du Centre de conservation du Louvre, l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, la mise en valeur des sites de mémoire majeurs de la Grande Guerre (Notre-Dame-de-Lorette), le vaste programme de rénovation des cités minières de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier s'inscrivent dans cette dynamique.

Portant le développement de l'éducation artistique et culturelle au cœur de ses préoccupations, elle inscrit sa volonté dans des dispositifs partenariaux pluriannuels tels que le contrat local d'éducation artistique et culturel ou le contrat territoire lecture. En étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération, les villes de Lens et de Liévin seront candidates au titre de capitale française de la culture 2024. Le récent renouvellement du poste de chef de projet Pays d'art et d'histoire est un apport essentiel pour la réussite de ces démarches complémentaires, également bénéfiques pour la dynamique portée par le label.

Rattaché(e) à la Direction Culture, Tourisme et Sports, au sein du service Culture et Patrimoine, et placé(e) sous l'autorité de la Cheffe de Projets Pays d'art et d'histoire s/c de la Cheffe de service Culture et Patrimoine, vous êtes chargé(e) d'assurer les missions de médiation culturelle et des relations avec les publics dans la perspective d'une transmission de connaissances sur le cadre de vie, le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme et l'histoire du territoire labellisé. Le/a chargé (e) médiation pourra également être mobilisé (e) dans le cadre des actions transversales développées par le service culture et patrimoine (CLEA, événementiels à vocation patrimoniale,...).

MISSIONS

Sous l'autorité de la Cheffe de projets Pays d'art et d'histoire et en étroite collaboration avec et la Chargée de l'animation et du développement du Pays d'art et d'histoire :

Conception et programmation :

- Elaborer et/ou participer à la conception des actions de valorisation du patrimoine à destination des groupes scolaires depuis la maternelle jusqu'au lycée, centres de loisirs sans hébergements, publics sociaux, associations, sur les thèmes de l'architecture, du patrimoine minier, de la Grande Guerre, de l'archéologie et des transformations du territoires (reconversion et réhabilitation, renouvellement et aménagement urbain) ;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie d'évaluation des outils élaborée par la Cheffe de projet et la Chargée de développement du Pays d'art et d'histoire (connaissance des publics, dispositifs d'auto-évaluation, recueil de commentaires et remarques auprès des publics et partenaires) ;
- Collecter les informations et la documentation nécessaires à la mise en œuvre de la médiation ;
- Réaliser une veille des dispositifs et formats de médiation mis en place par les structures culturelles à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Artois pour permettre la conception d'actions innovantes, singulières, inattendues, complémentaires, etc.

Médiation et valorisation :

- Animer des actions de valorisation du patrimoine (ateliers en classe, visites guidées, médiation d'expositions, etc.) et au sein des équipements de la CALL (Lens'14-18 Centre d'Histoire Guerre et Paix, Maison syndicale des Mineurs) ;
- Contribuer à la mise en place de partenariats avec les acteurs locaux (professionnels de l'enseignement, acteurs culturels, associatifs et institutionnels) et au montage de projets du Pays d'art et d'histoire notamment par la réalisation de supports pédagogiques, la construction de discours et parcours adaptés aux publics, l'animation d'activités au moyen de dispositifs et supports numériques variés (mallette numérique en cours de conception).

Coordination des projets et suivi administratif et logistique :

- Rédiger des contenus de communication, contacter les partenaires ;
- Suivre et ou coordonner les éléments logistiques, techniques et administratifs (achat de matériel de médiation, montage et démontage d'ateliers ...) et les moyens humains mis en œuvre dans la médiation.
- Suivi administratif : correspondance, calendrier des ateliers, procédures.

Actions transversales :

- Participer à des groupes projets et mettre en œuvre des actions contribuant au rayonnement et à la valorisation des politiques culturelles pluridisciplinaires conduites par l'agglomération.

PRE-REQUIS

- Niveau de diplôme : Bac +3 dans les domaines de l'histoire, géographie, patrimoine, architecture, histoire de l'art.
- Connaissances en histoire, géographie, histoire de l'art, archéologie, patrimoine, architecture
- Connaissance du milieu scolaire et des acteurs socio-culturels
- Connaissances des modalités de projets et partenariats

- Connaissance des logiciels bureautique et informatique
- Connaissance des techniques d'expression écrite et orale
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales (mairies, communautés de communes)
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère

QUALITES REQUISES

- Maîtriser la prise de parole structurée en public
- Savoir animer un atelier en salle, une visite sur site
- Maîtriser la conception d'outils pédagogiques
- Planifier les interventions
- Adaptabilité au public, à l'environnement
- Aisance relationnelle
- Aisance rédactionnelle
- Posséder une culture générale et artistique
- Etre pédagogue
- Etre créatif et force de proposition
- Etre organisé
- Etre rigoureux

MOYENS MIS A DISPOSITION

Matériels et moyens :

- Equipement informatique fixe et portable + logiciels (Pack office)
- Téléphone fixe
- Véhicule de service
- Equipement(s) de protection individuelle

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Travail de bureau (45% du temps) et en extérieur (55% du temps), nombreux déplacements au sein du territoire communautaire (permis B obligatoire), horaires réguliers, travail régulier les week-ends ou en soirée, disponibilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail** : Lens.
- **Horaires** : Selon le protocole d'accord portant sur l'organisation du temps de travail, sa réduction et son aménagement et l'amélioration du service rendu au public en date du 14 juin 2006, et adaptation selon service (CT du 5 janvier 2016).